

Valescure

Rapport d'activité 2008



SOMMAIRE

1. INTRODUCTION	3
2. SUIVI SCIENTIFIQUE	3
2.1. SUIVI DE L'AVIFAUNE.....	3
2.1.1. <i>Protocole STOC EPS</i>	3
2.1.2. <i>Autres résultats du suivi de l'avifaune</i>	4
2.2. FLORE	5
2.2.1. <i>Gagées</i>	5
2.3. AUTRES ESPECES	6
2.4. SUIVI PHOTOGRAPHIQUE	7
3. GESTION DES HABITATS ET DES ESPECES	9
3.1. PLACETTE D'ALIMENTATION POUR LE VAUTOUR PERCNOPTERE.....	9
3.2. GESTION FORESTIERE	15
3.3. ENLEVEMENT DU RAIL DE L'AVEN	16
3.4. AMENAGEMENT POUR LES CHAUVES-SOURIS DANS LA FERME	17
4. SENSIBILISATION DU PUBLIC	17
5. ADMINISTRATIF	18
5.1. CONVENTION CONCERNANT L'AVEN DE VALESCURE	18
6. PERSPECTIVES POUR 2009	19

Annexe 1 : panneau d'information

Annexe 2 : articles de la Provence

1. Introduction

2. Suivi scientifique

2.1. Suivi de l'avifaune

2.1.1. Protocole STOC EPS

Le suivi des oiseaux communs a été effectué suivant le même protocole que les années précédentes, sur les 11 points d'observations répartis sur le site.

Globalement, peu de changements sont observés dans la hiérarchie des espèces communes depuis 2004. Aucune modification majeure du peuplement n'est donc mise en évidence sur le site.

Une analyse plus fine permet cependant de dégager des pistes de réflexion pour l'avenir. Dans le cadre des analyses nationales et régionales du STOC-EPS, les espèces sont regroupées par grands types de cortège :

- les espèces généralistes. Pour Valescure, sont concernés principalement :
 - o merle noir
 - o serin cini
 - o rossignol philomèle
 - o mésange charbonnière
 - o pigeon ramier
 - o bruant zizi
 - o fauvette à tête noire
- les espèces inféodées aux milieux forestiers :
 - o pinson des arbres
 - o fauvette passerinette
 - o rouge-gorge
 - o pouillot véloce
 - o pouillot de Bonelli
 - o grimpeur des jardins
 - o geai des chênes
 - o fauvette mélanocéphale
- les espèces liées aux milieux agricoles (pour Valescure, cela incluse également les milieux très ouverts) :
 - o alouette lulu
 - o perdrix rouge

L'observation des tendances d'évolution, (Figure 1) semble montrer :

- une diminution des espèces forestières,
- une stagnation ou une augmentation faiblement significative des espèces généralistes et agricoles.

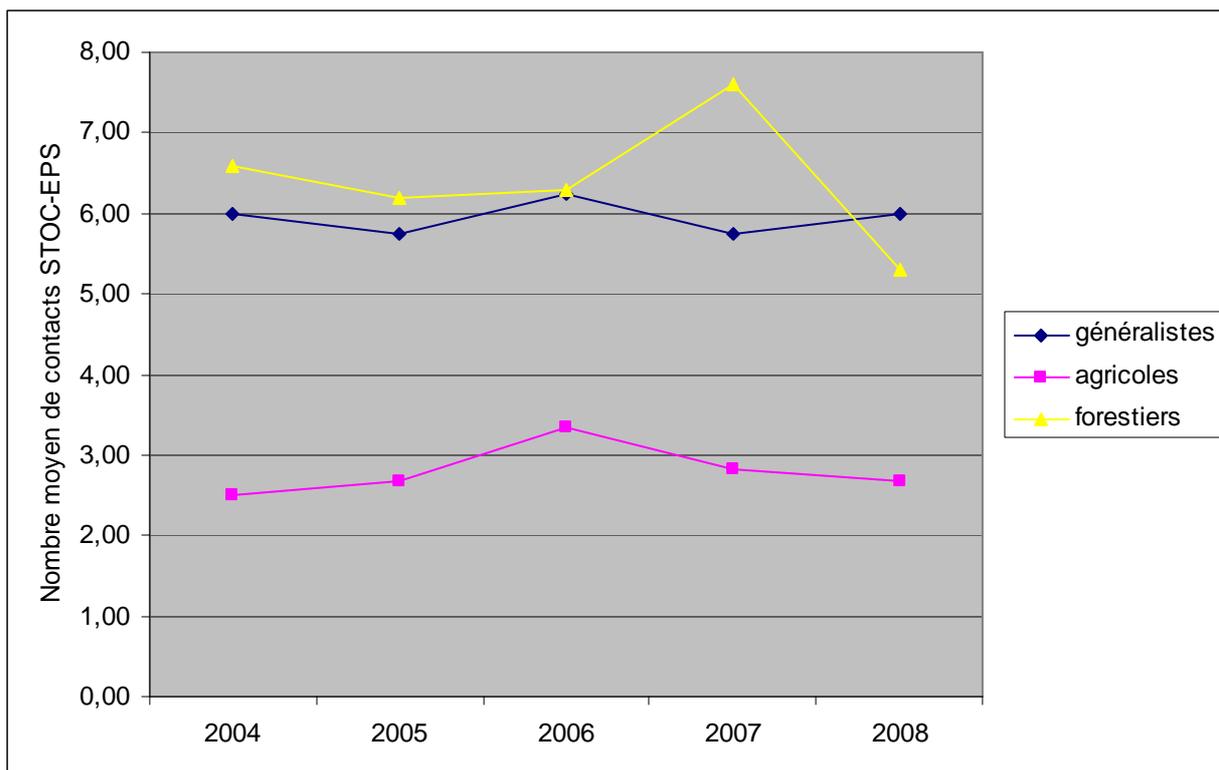


Figure 1 : Variations annuelles des cortèges d'oiseaux pour l'ensemble des 11 points de suivi STOC-EPS

Ce résultat, et le détail observé par espèce laisse à penser que l'évolution de l'avifaune recensée sur Valescure est influencée par une certaine fermeture des milieux (diminution du nombre de contacts d'alouette lulu et de fauvette pitchou), qui ne se fait pas au profit des espèces strictement forestières, mais qui se traduit par une prépondérance des espèces de « forêts sèches » (augmentation de la fauvette passerinette et de la fauvette mélanocéphale, diminution de la fauvette à tête noire, de la mésange charbonnière et du rouge-gorge).

Compte tenu de la relative faiblesse de l'échantillon (11 points, faible nombre de contacts par espèce sur une année), ce résultat ne constitue qu'une piste de travail. Il semble cependant mettre en évidence une certaine réalité, puisque la plupart des points concerne des milieux de forêt (pinède, chênaie verte) ou de garrigue haute. L'évolution de ces milieux est lente, et les années qui viennent permettront de vérifier cette hypothèse.

2.1.2. Autres résultats du suivi de l'avifaune

Parmi les observations de l'avifaune effectuées tout au long de l'année sur le site, on retiendra notamment cette année :

- la présence vérifiée du couple de grand duc d'Europe. Le succès de la reproduction n'a pas fait l'objet d'un suivi ciblé.

- la présence d'un nouveau couple nicheur de buses variables, en limite du site, du côté du vallon de la Tapi. Les animaux ont été repérés au printemps (accouplements et parades). Par la suite, ils sont beaucoup plus discrets, et c'est le suivi photographique automatisé de l'aire de nourrissage pour le vautour percnoptère qui a permis de mettre en évidence sa présence continue.

- la chouette hulotte a été entendue à proximité de la ferme.

- Un aigle de Bonelli a été observé furtivement le 17 avril. C'est la quatrième observation sur la commune depuis 2000, et une autre a été faite sur Fontaine de Vaucluse sur cette même période. Cette espèce, extrêmement menacée en France (il n'en reste plus que 28 couples), fait l'objet d'un plan national de restauration, en cours de redéfinition. Le secteur de Saumane-Fontaine de Vaucluse a été proposé comme zone à prendre en compte pour l'espèce, en tant que zone de nourrissage et d'erratismo, et de reproduction potentielle.

- plusieurs espèces migratrices sont régulièrement observées sur le site. Citons la bondrée apivore, dont un couple d'oiseaux cantonnés un moment sur le site a laissé penser à une reproduction possible, sans confirmation. Une observation de 4 faucons hobereaux chassant des insectes montre l'importance du site pour l'espèce, et la complémentarité avec les secteurs voisins, puisque l'espèce se reproduit en bordure de Sorgue.

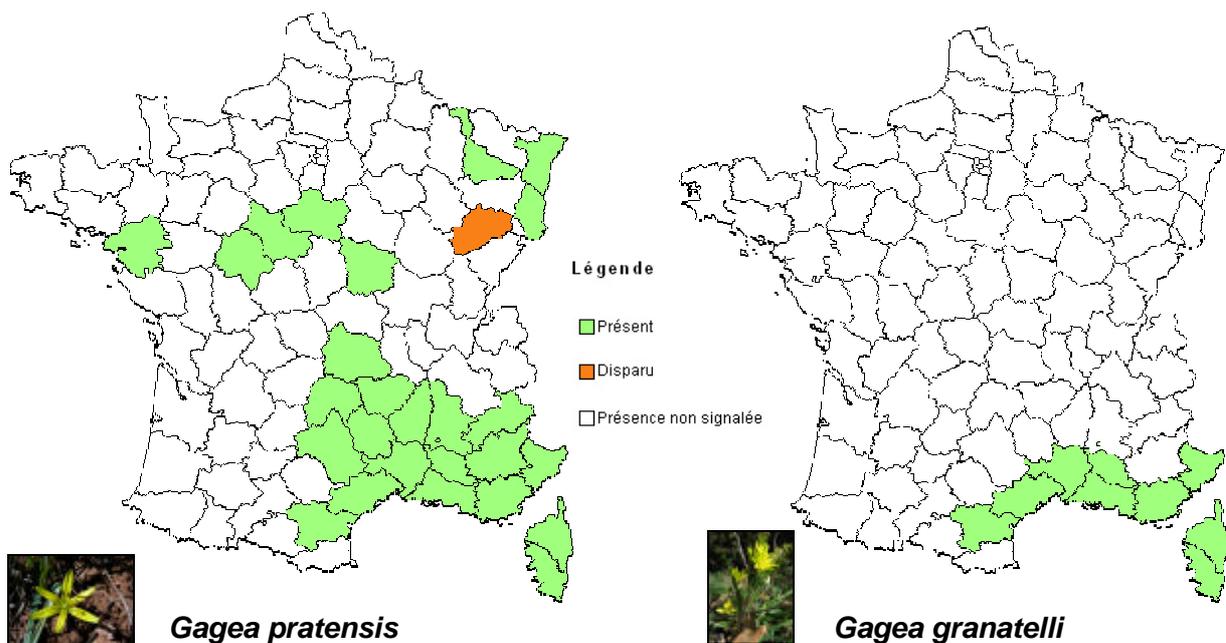
- aucune observation de merle bleu n'a été effectuée cette année, alors que sa nidification a été confirmée en 2007. Cette espèce n'a cependant pas fait l'objet d'un suivi ciblé en 2008.

2.2. Flore

2.2.1. Gagées

Deux espèces sont présentes sur le site :

- la Gagée des prés, *Gagea pratensis*. Cette espèce est bien représentée dans le quart sud-est de la France.
- la Gagée de Granatelli, *Gagea granatelli*, a une répartition beaucoup plus réduite, et elle est moins commune que la précédente sur son aire de répartition.



(Source : Tela-botanica)

Ces espèces sont suivies annuellement par le CEEP et l'ONF, mais ne font pas l'objet d'une recherche systématique et annuelle sur l'ensemble tout le site.

Cette année, une tournée a été effectuée avec J.P. Roux, du Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles, afin de réactualiser les pointages et dénombrer les stations sur le site.

Les résultats figurent sur la carte suivante.

Les résultats sont similaires à ceux de 2007. Des petites stations dispersées de gagée des prés ont été observées sous la piste des trois luisants. La station du Suéi (qui n'est située que partiellement à l'intérieur du site en gestion et de la commune de Saumane-de-Vaucluse) était également bien développée.

Ces deux espèces semblent donc présenter un bon état de conservation sur le site. Le maintien de zones ouvertes sur le plateau leur est favorable, et elles ne se développent que marginalement hors de ces zones (bord de piste secondaire dans la plaine).

2.3. Autres espèces

Le suivi régulier du site, et les observations effectuées dans ce cadre, ont permis de mettre également en évidence deux nouvelles espèces :

- la **Magicienne dentelée** (*Saga pedo*)

Il s'agit de la plus grande sauterelle d'Europe (jusqu'à 17cm de long). Une femelle adulte a été observée le 18 juin. En France, cette espèce n'est présente que long du littoral méditerranéen, jusque dans la Drôme et l'Ardèche, ainsi que dans le Lot.

La répartition de cette espèce était très mal connue jusqu'à récemment. Une enquête nationale, qui se termine en 2008, a permis de mettre en évidence que des prospections ciblées permettent de la repérer régulièrement. Ainsi, sur les pentes sud des Monts de Vaucluse, cette espèce semble bien présente. Elle a également été trouvée à Gordes et Lioux.

A noter que cette espèce est parthénogénétique (multiplication asexuée), le mâle n'a jamais été rencontré en Europe occidentale.



De part sa rareté, cette sauterelle est inscrite à l'annexe 2 de la convention de Berne (espèces de faune strictement protégées) et à l'annexe 4 de la directive européenne « Habitats » (espèces animales qui nécessitent une protection stricte).

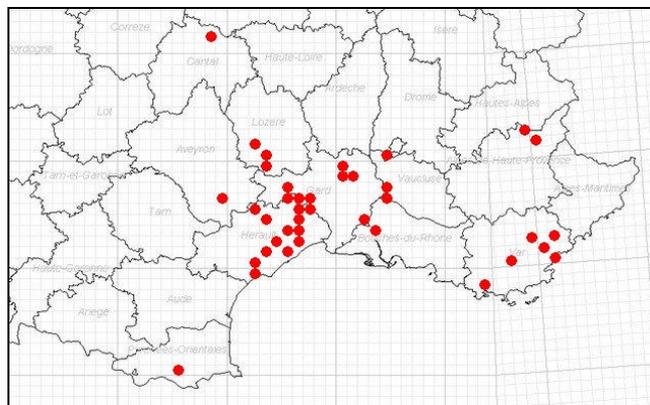
- le **Chirocéphale** (*Chirocephalus diaphanus*)

Autre animal étonnant, ce branchiopode est caractéristique des zones humides temporaires, qui s'assèchent en été.

Les nombreuses pattes de ces petits crustacés d'eau douce sont munies de branchies qui leur permettent de respirer.



Chirocéphale



Carte des observations de branchiopodes
Après 1999 dans le sud-est de la France (source : ONEM)

Plusieurs dizaines d'individus ont été observés le 13 mars dans la mare sur le plateau.

Cette découverte confirme le fort intérêt de cette mare, autant sur le plan de la faune (amphibiens, crustacés d'eau douce), que sur le plan de la flore (Salicaire à trois bractées).

Il est notamment primordial que ce point d'eau garde un rythme naturel de mise en eau : remplissage par les pluies d'automne et de printemps, assec estival naturel en été. Le maintien de ces conditions indispensable pour assurer la pérennité de cette biodiversité, d'autant plus rare que les points d'eau de ce type sont extrêmement peu répandus dans les Monts de Vaucluse.

Ces deux espèces faisant l'objet d'enquêtes nationales, motivées par leur degré de rareté, les observations ont été transmises aux organismes coordinateurs des enquêtes, ainsi qu'au Muséum National d'Histoire Naturelle.

2.4. Suivi photographique

Le suivi photographique, mis en place en 2004, est reconduit tous les 2 ans, afin de suivre l'évolution du milieu, et particulièrement son degré d'ouverture.

En effet, les milieux de garrigues tendent à évoluer, en l'absence d'intervention, vers une fermeture progressive, puis de la forêt.

Une partie de la biodiversité du site repose sur le maintien d'une mosaïque de milieux, des plus ouverts aux plus fermés (ainsi que sur l'existence de zones de falaises et de mares temporaires).

Les résultats les plus marquants de ce suivi sont les suivants :

Sur la zone des trois luisants, à proximité de la vigie, le milieu a été ouvert suite à des travaux de débroussaillage. Il est entretenu par le pâturage des moutons, qui a lieu chaque année au printemps.

Les 3 photos ci-dessous montrent que les zones ouvertes se maintiennent. Cependant, il semble qu'une certaine croissance des touffes (buis et ciste) s'observe.

En effet, le passage des moutons contribue plus efficacement à freiner l'installation de nouveaux buissons, mais les touffes existantes n'étant que peu touchées, elles peuvent poursuivre leur croissance.



Avril 2004



Avril 2006



Avril 2008

Sur le bas du site, devant la ferme, la situation a évolué de façon plus marquée depuis 2004 : on voit entre 2004 et 2006 que les pins d'Alep ont pris le dessus sur les chênes truffiers. Par la suite, les travaux menés durant l'hiver 2007-2008 ont permis de supprimer la plupart des pins.



Avril 2004



Avril 2006



Avril 2008

On note également, à l'arrière plan, le résultat des travaux DFCI de débroussaillage menés cette année : la partie à gauche de la ferme est toujours boisée, mais la strate arbustive a été supprimée, pour limiter les risques d'incendies.

Ceci est bien visible sur le cliché panoramique suivant, pris à la fin des travaux :



3. Gestion des habitats et des espèces

3.1. Placette d'alimentation pour le Vautour percnoptère

Cette placette d'alimentation a été installée et mise en service début 2004, par une action conjointe du CEEP et du CROP (Centre de Recherches Ornithologiques de Provence).

L'objectif principal de cette aire de nourrissage est de favoriser le retour d'un couple nicheur de Vautour percnoptère (*Neophron percnopterus*) sur le site de Valescure, dans le cadre de la gestion du site par le CEEP, par convention avec la commune de Saumane-de-Vaucluse, qui en est propriétaire.



Chaque année, cette placette est alimentée grâce aux établissements Bigard du Pontet, qui mettent à notre disposition des déchets de découpe. Un réseau de bénévoles de l'association effectue les apports successifs, et observe régulièrement les espèces qui viennent se nourrir, depuis un point éloigné, afin d'éviter tout dérangement.

Cette année, un dispositif de suivi photographique automatisé a pu être installé sur la placette, permettant de connaître plus précisément la fréquentation de la placette par les oiseaux nécrophages.

Observation à distance et suivi photographique restent complémentaires, puisqu'il est primordial de connaître le comportement des vautours observés sur la placette, et les directions de vol, afin de détecter un éventuel nouveau couple nicheur.

Approvisionnement de l'aire, autorisation des Services Vétérinaires

Comme les années précédentes, les apports de viande sur la placette ont été possibles grâce aux établissements Bigard, qui nous fournissent des chutes de découpe de porc (échine et côtes).

Le premier apport a été effectué dès le 6 mars. Au total, 17 apports ont été effectués, sur un rythme à peu près hebdomadaire, jusqu'au 24 juillet, date du dernier dépôt de viande sur la placette.

Au total, 382 kilos de viande ont été déposés sur la placette en 5 mois, par des apports compris entre 7 et 40 kg.

Ces chiffres correspondent à ceux des années précédentes (393 kilos en 2007, en 16 apports).

Le passage lors des apports permet de contrôler régulièrement l'état de la clôture et de réparer, le cas échéant, les éventuels points de faiblesse (2 réparations ont été nécessaires cette année).

Sur le plan réglementaire, l'arrêté du 28 février 2008 précise les modalités de délivrance d'autorisation de ce type de structure de mise à disposition de nourriture pour la conservation des rapaces nécrophages.

La Direction des Services Vétérinaires (DSV) de Vaucluse a donc contacté le CEEP afin qu'il lui fournisse les documents nécessaires à l'établissement du dossier. Une visite a été effectuée sur la placette le 18 juin 2008.

Un courrier a été adressé au CEEP le 8 août, incluant le compte-rendu de la visite, et l'autorisation préfectorale. Cette autorisation est valable un an, et renouvelable par tacite reconduction.

Les recommandations faites par la DSV concernent essentiellement le transport de la viande, l'utilisation d'un document standard pour ce transport, et la tenue d'un registre d'entretien de la placette, en complément du registre d'approvisionnement.

Suivi et résultats

Observations directes

Des observations ont été réalisées cette année par 13 personnes, depuis un point suffisamment éloigné pour permettre l'observation de la placette sans risquer un dérangement des oiseaux.

Au total, **près de 65 heures de suivi ont été effectuées (en 21 sessions), entre fin mars et fin juin.**

7 observations de vautour percnoptère ont été réalisées, uniquement des individus adultes.

La pression d'observation est inférieure à celle des années précédentes, le dispositif de suivi photographique automatisé, relevé hebdomadairement, apportant un complément important.

Cependant, les résultats restent similaires à ceux obtenus les années précédentes (cf. Figure 1).

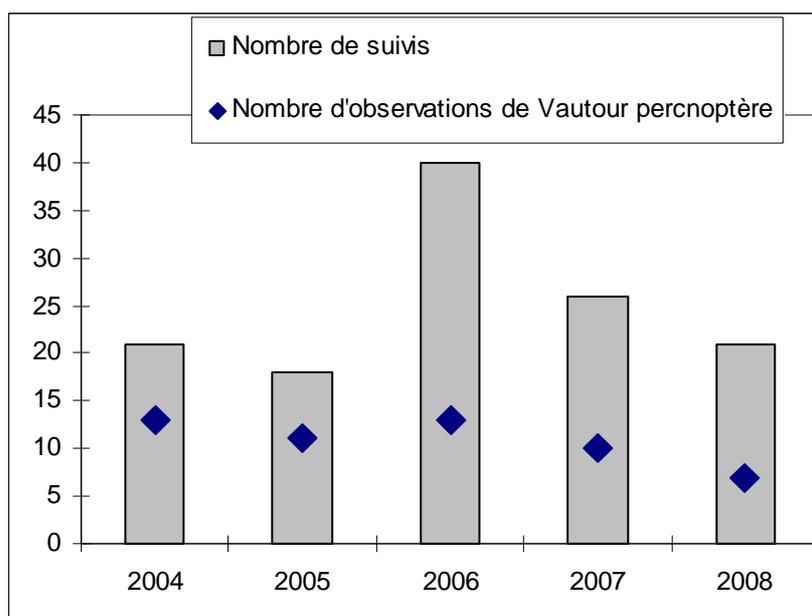


Figure 1 : Suivi par observation directe de la placette d'alimentation de 2004 à 2008

La figure 2 donne, pour chaque créneau horaire où des suivis ont été effectués entre 2004 et 2008, le nombre de ces suivis, et le taux d'observation de vautour (afin de permettre une pondération des créneaux horaires les plus suivis).

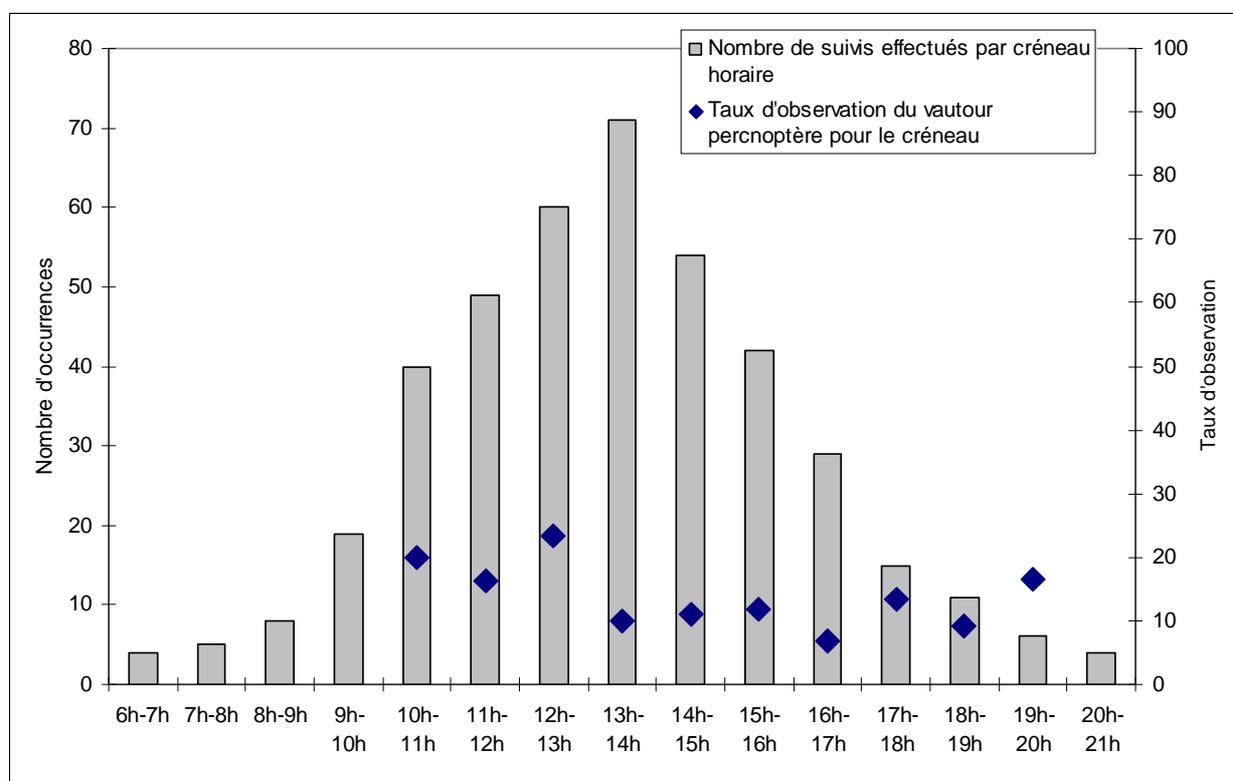


Figure 2 : Suivi de la placette d'alimentation de Valescure et observation du Vautour percnoptère par tranche horaire de 2004 à 2008

Peu de changements sont observés par rapport aux résultats des années précédentes. On note cependant des observations dans les tranches 18h-19h et 19h-20h, pour la première fois.

Suivi photographique automatisé

A partir du 23 mars, un dispositif de suivi photographique automatisé a pu être mis en place. Ce matériel, mis au point et utilisé dans le cadre du programme européen Life sur le vautour percnoptère dans le sud-est de la France, permet de photographier la placette tout au long de la journée, à intervalles réguliers.

Deux types de matériel ont été utilisés au cours de la saison, mais le fonctionnement est le même : il s'agit d'un appareil photographique numérique couplé à une horloge qui déclenche la prise d'une photo à intervalles réguliers (le pas de temps principal a été de 4 minutes). Les clichés ont été pris de 7h du matin à 20h30.

L'alimentation du dispositif est assurée par une batterie de forte puissance, couplée à un panneau solaire qui l'alimente.



Ce dispositif est resté en place toute la saison, hormis des périodes de quelques jours qui ont été nécessaires pour son entretien.

1781 clichés des espèces se nourrissant sur la placette ont été obtenus tout au long de la saison. Ces 7 espèces sont les suivantes, par ordre d'importance du nombre de clichés obtenus :

- **Grand corbeau** (770 clichés).

Deux couples nichent à proximité de la placette, ils sont présents quotidiennement sur la placette.



- **Milan noir** (524 clichés).

Espèce également observée tout au long de la saison, les individus qui fréquentent la placette sont sans doute des nicheurs des bords de Sorgue, ainsi que des migrants, en début de saison.



- **Buse variable** (190 clichés).

Cette espèce n'avait pas été observée les années précédentes sur la placette. Un nouveau couple s'est installé dans le boisement voisin, il est donc venu chercher une partie de son alimentation sur l'aire de nourrissage.

A noter qu'un individu porteur d'une bague métallique a été photographié à plusieurs reprises. Sa provenance ne peut être connue, en revanche, on sait que si cet individu est issu du centre de soin de Buoux, il a été relâché il y a plus de deux ans.

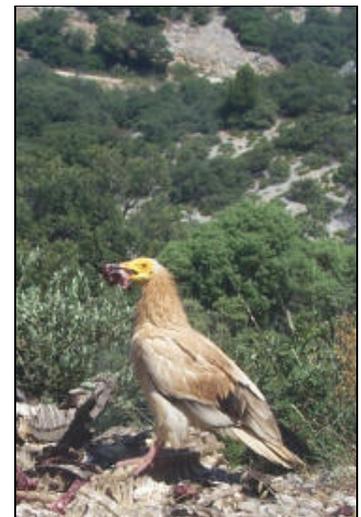


- **Vautour percnoptère** (124 clichés).

C'est l'espèce visée par la mise en place de cette aire de nourrissage.

Le premier cliché a été obtenu le 28 mars, comme le montrent les résultats ci-dessous, une présence régulière a été mise en évidence.

Les individus photographiés sont tous des adultes, aucun n'est porteur de bague.



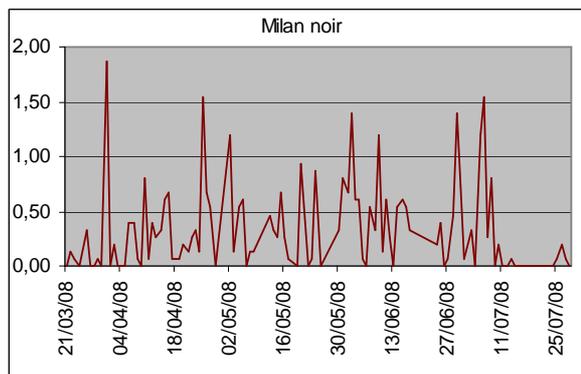
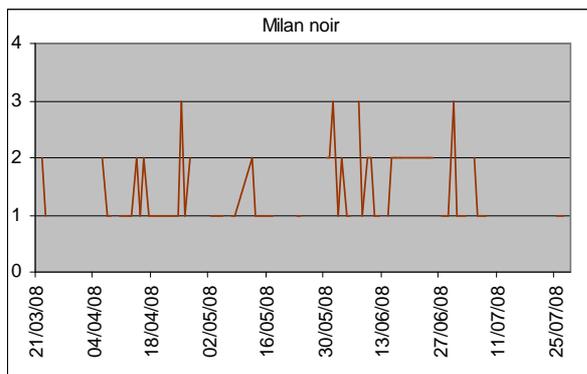
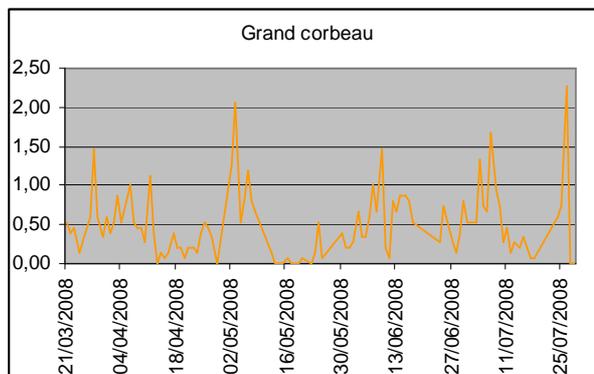
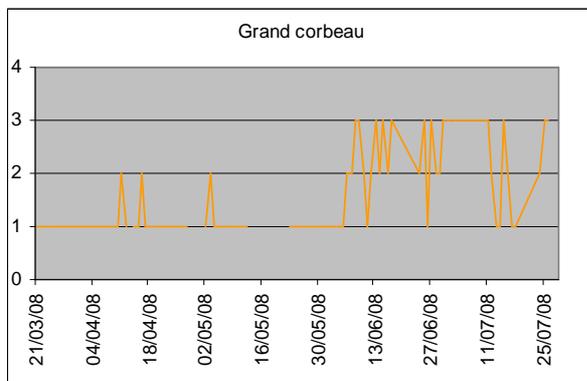
Les autres espèces photographiées sont le **Choucas des tours** (119 clichés, plusieurs couples nicheurs dans les falaises de Valescure), la **Corneille noire** (49), et le **Milan royal** (5 clichés, le même jour, très certainement du même individu, en migration). Le Milan royal est une espèce en déclin au niveau national, qui fait l'objet d'un plan de restauration. La placette de Valescure pourrait donc jouer un rôle positif pour des individus migrants ou erratiques.

Les résultats globaux obtenus par le suivi photographique peuvent être analysés de deux façons, pour chaque espèce :

- par le nombre maximum d'individus par jour sur la placette,
- par le nombre d'heures passées quotidiennement sur la placette.

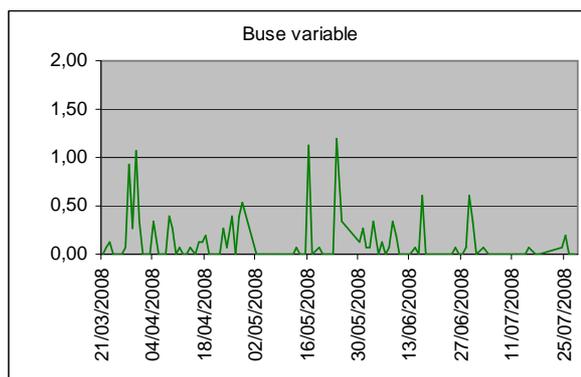
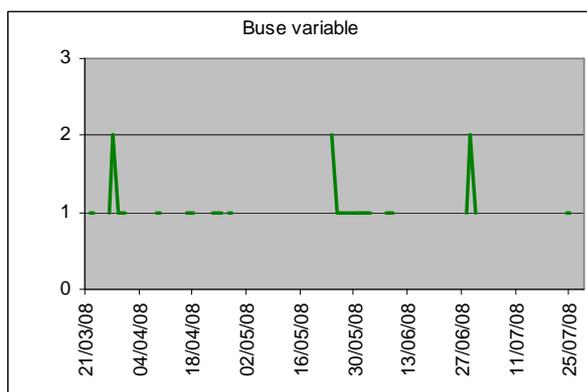
Nombres maximum d'individus :

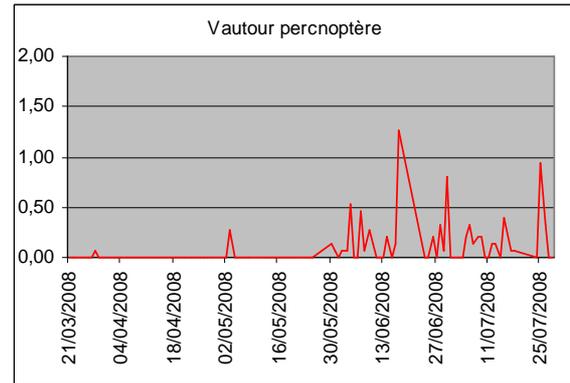
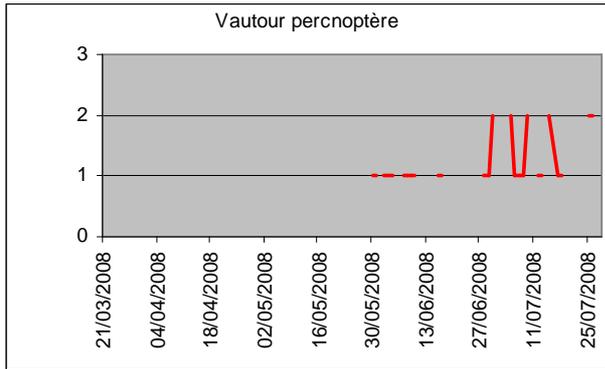
Nombre d'heures passées sur la placette :



Nombres maximum d'individus :

Nombre d'heures passées sur la placette :





On constate que de 1 à 3 individus de chaque espèce sont observés simultanément sur la placette, au maximum. Ce résultat est différent pour le Choucas des tours (11 individus maximum) et la Corneille noire (7 individus maximum), mais de façon très ponctuelle.

En ce qui concerne le temps passé sur la placette, on voit que Grand corbeau, Milan noir et Buse variable ont fréquenté régulièrement la placette tout au long de la saison.

Le Vautour percnoptère n'a été observé assidument qu'à partir de la fin mai-début juin, période qui correspond à l'éclosion des œufs.

Il est important de remarquer que des observations directes ont montré, à 2 reprises, que le vautour percnoptère était présent sur la placette, mais hors du champ couvert par l'appareil photographique. En effet, celui-ci va parfois se nourrir des morceaux de viande déplacés à l'intérieur de la placette par les grands corbeaux. La configuration du charnier (essentiellement la pente), fait qu'il est impossible de couvrir sur une seule photographie, la totalité de sa surface.

Le suivi photographique a par ailleurs permis de montrer que la placette pouvait être fréquentée par les vautours plusieurs fois dans une journée, ce que le suivi visuel n'avait pas permis de prouver.

Conclusion

Ces résultats mettent clairement en évidence **l'importance de cette placette pour les oiseaux reproducteurs locaux.**

Le site de reproduction du couple nicheur de percnoptère le plus proche, celui de la commune de Lioux, est situé à environ 13 kilomètres à l'est. Ce couple a bénéficié d'une placette d'alimentation sur la ferme de St Hubert jusqu'à 2006. Depuis 2008, une nouvelle placette a été installée par le Parc Naturel Régional du Luberon sur la commune de Lioux. Les directions observées lors des suivis visuels laissent penser qu'il s'agit probablement de ce couple qui fréquente la placette de Valescure. Cependant, il n'est pas exclu que des oiseaux qui se reproduisent un peu plus loin puissent fréquenter la placette : le couple des Dentelles de Montmirail (25 kilomètres au nord-ouest) ne bénéficie d'aucune aire de nourrissage dans ce secteur, et il est possible d'imaginer qu'il puisse parcourir une telle distance en l'absence de sources de nourriture plus proches. Tous ces individus étant adultes et non bagués, il n'est pas possible de les distinguer et de connaître leur origine.



Aucun individu immature ou subadulte n'a été observé en 2008, comme en 2007. Ce résultat est à rapprocher des phénomènes de recolonisation par le percnoptère de sites tels que les Baronnies et le Verdon, favorisée par l'attractivité due aux opérations de réintroduction des grands vautours (fauve et moine), et la disponibilité en nourriture qui y est associée.

Enfin, le suivi photographique et le suivi visuel restent complémentaires : les clichés obtenus permettent de détecter plus facilement d'éventuels oiseaux bagués, d'analyser plus finement la fréquentation de la placette (temps de présence, nombre d'oiseaux), mais le suivi visuel reste indispensable pour détecter l'installation d'un nouveau couple, et il peut être guidé et optimisé par les résultats du suivi photo.



Les personnes suivantes ont participé à l'approvisionnement et au suivi :

Michel BARBAN, Geneviève BEAUX, Gilles BLANC, Gilles FLEGON, Alain FOUGEROUX, Philippe LAVAUX, Malvina MALBEC, Anouk MEGY, Christine PERRET-du-CRAY, Pierre PEYRET, Julien RENET, Thierry VIAL.

Un grand merci à tous, ainsi qu'aux différents partenaires permettant de mener à bien ces opérations.

3.2. Gestion forestière

Dans le cadre de la Défense des Forêts Contre l'Incendie, il est prévu que la ferme de Valescure puisse servir de point d'appui pour les pompiers.

Il est donc nécessaire dans ce contexte que le pourtour de la ferme soit le moins sensible possible au feu. Pour cette raison, des travaux forestiers ont été menés, ce printemps, essentiellement dans la pinède à l'ouest de la ferme. Ces travaux ont consisté à supprimer la strate arbustive et éliminer quelques arbres, afin de diminuer la quantité de matière combustible, sans effectuer une coupe à blanc et dénaturer le paysage.



Sur le plan écologique, s'il est regrettable que ces travaux aient été effectués au printemps, leur impact direct ne concerne aucune espèce patrimoniale du site. La proximité d'un point d'observation du protocole STOC-EPS permettra notamment de déceler d'éventuels changements dans la composition de l'avifaune sur ce petit secteur.

3.3. Enlèvement du rail de l'aven

Suite à la mise en évidence d'une importance de l'aven de Valescure pour les chauves-souris (transit de Minioptères important) par le Groupe Chiroptères de Provence (GCP) en 2007, il a été décidé de travailler à la mise en sécurité et à favoriser la tranquillité de l'aven.

Un rail de descente avait été mis en place et utilisé pour la désobstruction du site par les spéléologues de Fontaine-de-Vaucluse dans les années 70. Il a également favorisé la récolte de matériel paléontologique. Ce rail n'était plus utilisé depuis longtemps, et permettait une descente dans l'aven, bien que périlleuse, par un public non initié à la spéléologie et non équipé. Il a donc été décidé de le retirer, après accord des différents intervenants pré-cités.

Les premiers contacts avec le Spéléo-club de Fontaine-de-Vaucluse et le Comité Départemental de Spéléologie ont conduit à une première intervention en avril, permettant d'ôter les premiers mètres du rail.

Une réunion de calage a eu lieu en Mairie le 20 mai, avec la commune, les instances de spéléologie locales et départementales, le Groupe Chiroptères de Provence et le CEEP.

L'enlèvement total du rail a eu lieu le 3 juillet et a été assuré bénévolement par le Spéléo-club de Fontaine-de-Vaucluse, par délégation du Comité Départemental.



(photo Spéléo-club de Fontaine-de-Vaucluse)

Une convention sera rédigée afin de réglementer l'accès à l'aven par les spéléologues, et respecter notamment des périodes de tranquillité pour les chauves-souris (hibernation, transit, reproduction). En seront signataires la commune, l'ONF, le CEEP, le GCP et le Comité Départemental de Spéléologie.

3.4. Aménagement pour les chauves-souris dans la ferme

Le Groupe Chiroptères de Provence a formulé l'année dernière un certain nombre de recommandations afin de favoriser l'installation d'une colonie de chauves-souris (petits Rhinolophes) dans la ferme de Valescure.

Des rencontres ont eu lieu entre le GCP, l'APARE et le CEEP afin de réaliser un aménagement léger à l'occasion du chantier de jeunes du mois d'août.

Celui-ci a été effectué dans la pièce adossée au four à pain. Cette pièce est indépendante du reste de la bâtisse, et n'a pas vocation à être utilisée.

Les aménagements réalisés par l'APARE ont consisté à :

- fermer la fenêtre orientée au nord,
- installer une porte, laissant une ouverture de 20 cm permettant le passage des animaux,
- installer à l'intérieur une palette permettant aux animaux de s'accrocher soit directement sous le toit, soit sous cette palette (ceci leur permet éventuellement de réguler leur température lors des fortes chaleurs d'été).

Les photos ci-dessous présentent ces différents aménagements :



Cette pièce sera visitée à deux reprises l'été prochain, et annuellement, afin de contrôler la présence de chauves-souris.

4. Sensibilisation du public

Un panneau d'information a été créé et installé sur la ferme par les soins de l'APARE, à l'occasion du chantier de cet été.

Le texte a été rédigé par le CEEP, et soumis pour relecture à la commune, l'ONF et l'APARE, qui y ont apporté leurs modifications.

Le graphisme a été réalisé par une professionnelle, et il a été inclus par vitrification sur le support.

Ce panneau brosse le portrait des richesses naturelles qui vivent sur le site et présente la gestion partenariale mise en œuvre. Il est visible en annexe 1.

Le chantier de jeunes de l'APARE a démarré le 4 août. La matinée a été consacrée à une réunion des partenaires de la gestion sur le site, permettant de présenter aux participants au chantier l'ensemble des enjeux (agricoles, forestiers, et du patrimoine naturel et culturel). Voir l'article de la Provence rédigé à cette occasion en Annexe 2.

5. Administratif

5.1. Convention concernant l'aven de Valescure

Le travail engagé par la commune, le GCP et le CEEP sur l'aven de Valescure, aux côtés des spéléologues du Comité Départemental devrait se traduire par l'établissement d'une convention entre ces parties, ainsi que l'ONF.

L'objectif de cette convention est de réglementer l'accès à l'aven, afin de maintenir ce milieu souterrain dans un état favorable à l'accueil des chauves-souris, et d'assurer leur tranquillité pendant leur période de présence.

La convention aura donc pour objectifs :

- de mettre en œuvre la préservation de l'aven de Valescure,
- de permettre le suivi et d'accès à l'aven de Valescure car les périodes de présence ne sont pas connues précisément tout au long de l'année,
- d'établir une communication régulière pour rendre compte des observations et des résultats du suivi de l'aven de Valescure.
- d'établir les modalités de la gestion par des mesures adéquates et d'une utilisation humaine respectueuse de l'aven de Valescure en vue de protéger la population de Minioptère de Schreibers en particulier.

Cette convention est en cours de négociation fin 2008, elle devrait être finalisée et signée d'ici le début 2009, une fois que toutes les parties se seront mises d'accord sur son contenu définitif.

6. Perspectives pour 2009

L'année 2009 est la dernière année de mise en œuvre du premier plan de gestion par le CEEP. Outre les opérations annuelles, il s'agira donc d'évaluer le niveau de réalisation du premier plan au terme de ces 5 années, et l'efficacité des actions mises en place. Les nouvelles données récoltées seront synthétisées. L'ensemble de ces éléments permettra d'établir un nouveau plan pour une période quinquennale, qui sera validé par la commune et l'ONF.

Suivi scientifiques :

- suivi de l'avifaune (CEEP)
- suivi des espèces végétales patrimoniales (CEEP et ONF)
- suivi de la présence des chauves-souris dans l'aven (GCP et CEEP)
- suivi de la présence du Vautour percnoptère sur le site (CEEP)

Gestion des habitats et des espèces :

- approvisionnement de l'aire de nourrissage pour le Vautour percnoptère (CEEP)
- création d'un point d'eau sous la source (ONF, suite à l'étude réalisée en 2008).

Gestion administrative

- évaluation de la gestion (CEEP)
- rédaction du nouveau plan de gestion (CEEP)
- proposition et validation du nouveau plan à la commune et à l'ONF

ANNEXE 1 : panneau d'information

Valescure : un site communal représentatif du patrimoine naturel et culturel des Monts de Vaucluse.

La faune et la flore de ce site sont fragiles, merci de rester sur les nombreux sentiers balisés.

Le site que vous parcourez est propriété de la commune de Saumane-de-Vaucluse, qui a choisi d'entretenir et de conserver ce domaine.

Sur plus de 400 hectares, les milieux naturels sont variés : pinède, châtaie, fâbaises et garrigues se succèdent depuis le vallon jusqu'au plateau. Ces milieux sont peuplés d'une multitude d'espèces : plus de 80 espèces d'oiseaux ont été recensées. Les falaises abritent le Hibou grand-duc, le Merle bleu et l'Hirondelle de rochers. Le Circaète Jean-le-Blanc chasse les serpents, le Vautour perséopâtre passe régulièrement à la recherche de nourriture. Malgré la sécheresse caractéristique du massif, les quelques points d'eau abritent des amphibiens et des insectifères dont certains sont rarissimes en France. Une dizaine d'espèces de chauves-souris a été inventoriée, avec parfois le transit de plusieurs centaines d'individus dans certaines cavités. La flore n'est pas en reste : les petites fleurs jaunes des Gaiées s'ouvrent dès le mois de mars, et un cortège de fleurs égaye les champs de céréales au printemps.



5



6



8

Un travail en partenariat

La conservation de la richesse et de la diversité du site, de son patrimoine et de ses paysages dépend notamment des travaux mis en œuvre. La commune de Saumane-de-Vaucluse a souhaité bénéficier des compétences de différents structures pour gérer au mieux ce territoire. L'ONF (Office National des Forêts) planifie la gestion forestière, pastorale et des milieux naturels. Le respect du site par les usagers est assuré par un agent de terrain assurément. Le CEEP (Conservatoire-Etudes des Ecosystèmes de Provence) réalise les suivis scientifiques du patrimoine naturel et met en place des actions favorables au développement de la biodiversité. L'APARE (Association pour la Participation et l'Action Régionale) organise en partenariat avec le Maire depuis plusieurs années des chantiers de jeunes internationaux, d'abord pour aider, puis pour restaurer la ferme de Valescure et mettre en valeur son patrimoine architectural et culturel.

- 1 et 9. Gaiée des prés
2. Anémone commune
3. Adonis blanches, une plante liée aux cultures de céréales
4. Petit rhubarbier
5. Vautour perséopâtre
6. Circaète Jean-le-Blanc, espèce se nourrissant de serpents
7. Dianthus (flore de l'Empire, sorte de fleur religieuse)
8. Châtaie de restauration de la ferme de Valescure













Mairie de Saumane-de-Vaucluse
19 20 22 23 78

CEEP
19 43 20 00 00
04 42 20 00 00

Conservatoire des Ecosystèmes de Provence
19 20 22 23 78

SAUMANE / Des jeunes venus de nombreux pays sont à pied d'œuvre

Le chantier de réhabilitation de Valescure a repris

Sise dans un vallon d'une grande beauté, la ferme de Valescure était devenue la propriété de banques canadiennes après les déboires financiers de son propriétaire. La commune de Saumane se porte acquéreur de la centaine d'hectares de la propriété, squattée et pillée. Le vol de pierres, poutres, tuiles avait entraîné l'effondrement d'une partie de cette immense bâtisse. Avec l'aide de l'ONF un premier inventaire est fait et la commune malgré des propositions de particuliers qui s'engageaient à la rénover pour différentes utilisations, a préféré que ce lieu reste accessible à tous et avec l'aide de l'APARE, de la Région, du Département et d'associations de protection de la nature, APN; CEEP a lancé ce chantier pour rénover une partie des bâtiments, une partie demeurera ouverte pour accueillir randonneurs et amoureux de la nature.

Un espace naturel protégé

Ce site qui couvre 400 hectares environ, comprend, pinèdes, chênaies et garri-



Les bénévoles, les élus et les intervenants réunis pour cette première journée sur le site de la ferme de Valescure.

PHOTO R.M.

gues. David Tatin, technicien du Conservatoire, qui surveille le site avec l'aide de bénévoles, y a répertorié plus de 80 espèces d'oiseaux, un endroit clôturé ou l'on porte de la nourriture est équipé d'appareil photos automatique. Du hibou grand duc au vautour percnoptère en passant par le merle bleu et l'hirondelle des rochers.

Les quelques points d'eau abritent des amphibiens et des invertébrés dont certains sont rarissimes en France.

Une dizaine d'espèces de

chauve-souris a été inventoriée, avec parfois plusieurs centaines d'individus dans l'aven de Valescure, une grotte de transit pour ces espèces.

Des bénévoles de nombreux pays

Le chantier qui va durer 3 semaines occupe une douzaine de jeunes venus d'horizons divers, 7 filles et 5 garçons et deux encadrants, les Français côtoient, russe, turcs, anglais, tunisien. Tous venus pour découvrir une région, apprendre la langue et participer à des

travaux manuels.

Ils sont logés dans une annexe du château de Saumane et après une matinée de travail partent à la découverte de la Provence. Une précision ils ont tous payé une participation, minime certes mais qui fait dire à un participant: "nous payons pour travailler! Ce qui n'est pas courant et mérite d'être souligné"

Gageons que lors du repas du 22 août au soir, offert par la mairie certains vont avoir un pincement au cœur au moment de se quitter. ■

R.M.

LE PROGRAMME

LE PROGRAMME

EXEMPLE UNIQUE DES GRANDES FERMES DES PLATEAUX

Un plancher va être coulé dans l'aile droite ce qui permettra de le couvrir l'an prochain.

La bergerie est pratiquement terminée et Christian Challet veut y réinstaller pour deux mois un berger, avec son troupeau.

M. Bouvier, président de l'APARE et maire du Beaucet était venu en voisin pour ce début du chantier. Il y en a une trentaine dans le département. S'il se félicite de la signature de la nouvelle convention pour cinq ans avec Saumane, il souhaite-



► Christian Challet et M. Bouvier. / PHOTO R.M.

rait que "l'État mette un peu plus la main à la poche".

Grâce à toutes les conventions signées avec l'ONF et les différentes associations, l'aide de la Région, du département la part de financement de la commune est de 20% même la société de chasse est partie prenante et assure l'entretien des champs devant la ferme.

Ainsi on pourra encore admirer longtemps un exemplaire unique de ces grandes fermes des plateaux, dans un espace naturel protégé et entretenu. ■

FONTAINE-DE-VAUCLUSE

Les 350 chauve-souris de Valescure dormiront tranquilles

L'aven de Valescure est une cavité bien connue sur la commune de Saumane. Explorée depuis longtemps par les spéléologues, elle était équipée de rails qui ont servi à la désobstruction; et qui avaient un effet pervers: sans équipements on pouvait descendre dans l'aven en se servant de la voie ferrée comme d'une gigantesque échelle, ce que ne manquait pas de faire de nombreuses personnes.

Outre les risques d'accidents, ces allées et venues perturbaient les habitantes des lieux, soit quelque 350 chauve-souris.

Pour ne plus stresser ces gentilles bêtes il a été demandé au comité départemental de spéléologie d'enlever le matériel.

La Société spéléologique de Fontaine-de-Vaucluse qui l'avait installé s'est chargée du démontage et de la des-

cente de la ferraille dans le vallon. L'aven étant situé au sommet d'un éboulis très raide, la mairie de Saumane a bien voulu prêté un véhicule pour le ramener au village.

Les chiroptères vont pouvoir dormir tranquilles dans Valescure qui n'est qu'un lieu de transit pour eux. Une convention sur l'utilisation de l'aven sera signé entre les spéléos et la commune de Saumane. ■

LA PROVENCE 8/10/2008